

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Déclaration de projet relative à la réalisation d'une résidence seniors emportant mise en compatibilité du PLU de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Roumazières-Loubert)

Par arrêté du 04 août 2020, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour une déclaration de projet relative à la réalisation d'une résidence seniors (parcelle AH 57 Le clos du trône) emportant mise en compatibilité du PLU de Terres-de-Haute-Charente (Commune déléguée de Roumazières-Loubert) ; procédure régie par les articles L. 153-54 à L. 153-59 et R. 153-15 à R. 153-17 du code de l'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera **du 31 août 2020 à 09h00 au 30 septembre 2020 à 16h45**, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Monsieur Alain BERTUZZO a été désigné Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie de Terres-de-Haute-Charente, commune déléguée de Roumazières-Loubert située 31 rue de l'Union Roumazières-Loubert 16270 Terres-de-Haute-Charente ; au siège de la Communauté de communes Charente Limousine, situé au 8 rue Fontaine des Jardins à Confolens ; à l'Espace Haute-Charente, Communauté de communes Charente Limousine situé au 65 route nationale, Roumazières-Loubert, 16270 Terres-de-Haute-Charente.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : [www.charente-limousine.fr](http://www.charente-limousine.fr) rubrique « La Communauté » / « Urbanisme » / « Enquête publique », ainsi que sur un poste informatique disponible au siège de la Communauté de communes de Charente Limousine.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans le registre ouvert à cet effet à la mairie de Terres-de-Haute-Charente, commune déléguée de Roumazières-Loubert située 31 rue de l'Union Roumazières-Loubert 16270 Terres-de-Haute-Charente, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur – Mairie de Terres-de-Haute-Charente, Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Roumazières-Loubert – Enquête Publique - 31 rue de l'Union Roumazières-Loubert 16270 Terres-de-Haute-Charente ; sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/decpro-plu-roumazieres/> ; par courriel, à l'adresse dédiée suivante : [decpro-plu-roumazieres@democratie-active.fr](mailto:decpro-plu-roumazieres@democratie-active.fr)

**Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Terres-de-Haute-Charente, commune déléguée de Roumazières-Loubert située 31 rue de l'Union Roumazières-Loubert 16270 Terres-de-Haute-Charente aux jours et horaires suivants :**

<b>Lundi 31 août 2020</b>	<b>De 9h00 à 12h00</b>
<b>Mardi 08 septembre 2020</b>	<b>De 9h00 à 12h00</b>
<b>Lundi 21 septembre 2020</b>	<b>De 13h45 à 16h45</b>
<b>Mercredi 30 septembre 2020</b>	<b>De 13h45 à 16h45</b>

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de Charente Limousine et à la mairie de Terres-de-Haute-Charente commune déléguée de Roumazières-Loubert, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : [www.charente-limousine.fr](http://www.charente-limousine.fr)

Après examen au cas par cas, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a décidé dans son avis du 08/04/2020 que la mise en compatibilité du PLU de la commune déléguée de Roumazières-Loubert dans le cadre d'une déclaration de projet relative à la réalisation d'une résidence seniors n'est pas soumise à une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver la mise en compatibilité du PLU de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Roumazières-Loubert). Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme JEAN, en charge de l'Aménagement à la CC de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel : [urbanisme.cccl@charente-limousine.fr](mailto:urbanisme.cccl@charente-limousine.fr)